





Pourquoi moi ?



*FRANÇOIS DUBET  
OLIVIER COUSIN  
ÉRIC MACÉ  
SANDRINE RUI*

# Pourquoi moi ?

L'expérience des discriminations

*ÉDITIONS DU SEUIL  
25, bd Romain-Rolland, Paris XIV<sup>e</sup>*

ISBN 978-2-02-109741-2

© Éditions du Seuil, février 2013

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

Extrait de la publication

## Introduction

Depuis plusieurs années, la question des discriminations s'est imposée dans l'espace public français. Aux seules inégalités de positions, de classes, de revenus et de conditions de vie, se sont ajoutées les inégalités de traitement fondées sur des critères, le plus souvent illégitimes, comme le sexe, la race, la culture, la sexualité, la religion, l'origine, les handicaps, la santé<sup>1</sup>... La plupart de ces discriminations ne sont pas nouvelles, bien au contraire. La discrimination commence quand cesse la ségrégation, c'est-à-dire quand cesse la croyance dans une inégalité fondamentale, naturelle, des individus et des groupes, au sein même d'une société démocratique : lois ségrégatives envers les Noirs et les colonisés, exclusion des femmes de certains droits et professions, criminalisation de l'homosexualité... Quand il va de soi que nous pouvons tous prétendre à l'égalité, quand notre société adhère de manière croissante au principe selon lequel chacun a droit à un traitement équitable qui lui permette d'accéder aux divers biens et positions sociales grâce à son seul mérite, ces inégalités de traitement sont scandaleuses. Ainsi, la lutte contre les discriminations est une manière de produire des inégalités relativement « justes », dès lors que chacun doit disposer des mêmes opportunités et ne doit souffrir d'aucun traitement injuste en raison de son sexe, de sa race, de sa culture, de sa religion... C'est là une véritable inflexion des conceptions de la justice sociale et des

1. La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (la Halde) a fixé, en 2005, 18 critères dont : âge, sexe, situation de famille, orientation sexuelle, caractéristiques génétiques, appartenance supposée à une ethnie ou à une nation, une race, apparence physique, handicap, état de santé, état de grossesse, opinions politiques, convictions religieuses, activités syndicales.

représentations mêmes de la société : longtemps l'universalisme républicain et les luttes ouvrières se sont mêlés pour promouvoir un modèle de justice visant principalement à la réduction des inégalités entre les classes sociales, modèle si puissant que les discriminations y étaient presque « invisibles ». Avec la lutte contre les discriminations, l'idéal à atteindre est moins celui d'une société sans classes que celui d'une société ouverte et mobile dans laquelle la diversité des origines, des sexes, des cultures et des identités serait représentée de manière équitable dans tous les domaines et à tous les niveaux de la vie sociale.

La lutte contre les discriminations n'a pas seulement pour objectif l'égalité de tous face à des épreuves équitables, elle combat aussi les mille raisons de discriminer. En effet, dans la plupart des cas, les individus sont discriminés parce qu'ils sont plus ou moins consciemment et plus ou moins brutalement stigmatisés. Ils ne sont pas traités comme des égaux et des semblables parce qu'ils sont victimes de préjugés, de racisme, de sexisme, d'homophobie... Ils sont disqualifiés parce que tenus pour moins capables, inférieurs, étranges, menaçants, dangereux. Ainsi les discriminations mettent en cause les croyances, les attitudes et les représentations qui organisent la vie sociale la plus banale, même quand ceux qui discriminent ont le sentiment d'être indifférents aux différences. Atteintes à l'égalité qui succèdent aux ségrégations plus ou moins légales et conséquences des stéréotypes négatifs qui irriguent la vie sociale, les discriminations sont l'objet de deux grands types de recherches dans les sciences sociales selon que l'accent est mis sur l'un ou l'autre de ces aspects : la discrimination ou la stigmatisation.

Un premier ensemble de recherches s'efforce d'objectiver les discriminations en mesurant les écarts que l'on observe entre l'accès des groupes discriminés à certains biens et à certaines positions et celui des groupes non discriminés. Par exemple, à diplôme égal, les femmes et les membres des minorités ethniques accèdent moins souvent que les hommes et les « Français de souche » à l'emploi stable et aux postes auxquels leurs titres scolaires leur permettraient de prétendre. La discrimination peut être mesurée en fonction des divers groupes et dans un ensemble de domaines comme le logement, l'emploi, les études... Les tra-

vaux statistiques et les enquêtes de *testing* montrent que, à compétences égales, les femmes sont moins bien payées que les hommes, que les enfants de migrants sont plus souvent chômeurs que la moyenne des Français, et ces inégalités s'observent dans la plupart des domaines, qu'il s'agisse des orientations scolaires, de l'accès au logement, du traitement par les institutions ou de la fréquence des contrôles d'identité.

Un second ensemble de travaux mesure moins les discriminations qu'il ne cherche à les expliquer en montrant comment elles résultent le plus souvent de pratiques reposant sur des stéréotypes et des stigmates négatifs. Les femmes sont discriminées au travail parce qu'elles sont soupçonnées d'être moins engagées dans leur métier en raison des maternités et de leurs responsabilités familiales. Les membres des minorités culturelles sont discriminés devant l'emploi parce qu'on les juge moins compétents et que l'on craint le rejet des clients, et devant le logement parce qu'on suppose qu'ils créent des problèmes de voisinage... Il faut alors montrer comment la vie sociale est construite sur un ordre symbolique conférant aux individus et aux groupes des qualités et des défauts entraînant leur discrimination. Au-delà du racisme et du sexisme plus ou moins brutaux, illégaux et parfois condamnés, la vie sociale ordinaire est tissée par des catégories de genre et de culture qui ne cessent de hiérarchiser les personnes. La plupart du temps, ces catégories fonctionnent comme des cadres naturels de définition de soi et des autres et les sciences sociales essaient d'en démontrer les conséquences en termes de discrimination. Les discriminations ne procèdent pas forcément de stéréotypes négatifs et racistes assumés, mais de structures mentales inconscientes et profondes. On est raciste malgré soi, même quand on est convaincu que la race n'a pas d'existence réelle, mais parce que la couleur de la peau commande le rapport aux autres. On est sexiste malgré soi quand le sexe reste attaché à un ensemble de qualités qui déterminent la plupart de nos comportements. L'encodage social d'autrui fonctionne malgré l'opinion et la morale qui réprouvent les discriminations<sup>2</sup>.

2. Linda Hamilton Krieger, *Stéréotypes et lutte contre les discriminations*, Paris, Sciences Po, French-American Foundation, 2008.

La mesure des discriminations et la « déconstruction » des catégories banales de l'ordre social produisent des connaissances d'autant plus fondamentales qu'elles ont une force critique décisive dans le combat contre les discriminations. Cependant notre travail ne s'inscrit pleinement dans aucun de ces deux programmes de recherche. Il ne cherche ni à mesurer les discriminations ni à en expliquer les mécanismes : il s'intéresse à la manière dont les discriminations sont vécues par ceux qui les subissent.

### L'EXPÉRIENCE DES DISCRIMINATIONS

S'il est indispensable du point de vue de la connaissance et nécessaire du point de vue moral et politique de mesurer et d'expliquer les discriminations, il n'est pas suffisant d'en rester là. La connaissance des discriminations exige aussi que l'on sache mieux comment elles sont vécues par ceux qui les subissent. « Pourquoi moi ? » se demandent les personnes discriminées. C'est là une question fondatrice parce qu'il existe toujours une grande distance entre les inégalités objectives et la manière dont les acteurs sociaux les perçoivent et, surtout, dont ils les jugent comme étant justes ou injustes<sup>3</sup>. Tous les ouvriers exploités ne sont pas devenus des militants syndicaux et des révolutionnaires, toutes les femmes dominées ne sont pas féministes et tous les discriminés ne vivent pas les discriminations de la même manière et avec la même intensité. Les uns peuvent penser que c'est anecdotique, voire « normal », les autres peuvent être tellement blessés par l'injure qui leur est faite qu'ils s'enfoncent dans une dépression ou dans une colère inépuisables. Les uns peuvent avoir vaguement honte de l'identité qui fonde leur discrimination ; au contraire, les autres peuvent revendiquer cette identité et en exiger la reconnaissance.

Dans tous les cas, les discriminations sont des épreuves individuelles qu'il importe de décrire et de comprendre, car le fait qu'elles constituent un scandale dans une société démocratique

3. François Dubet *et al.*, *Injustices. L'expérience des inégalités au travail*, Paris, Seuil, 2006.

ne confère pas pour autant une unité aux expériences qui en sont faites. La nature des discriminations, les groupes concernés, la situation sociale des individus, leurs projets, leurs conditions de vie et leur personnalité elle-même participent à la construction d'une multitude d'expériences dont ce livre essaie de rendre compte<sup>4</sup>. L'épreuve individuelle est enchâssée dans le flux et dans la complexité de la vie sociale. Elle n'est pas vécue de la même manière et elle n'a pas le même sens pour un jeune sans qualification vivant dans une cité de banlieue et pour un jeune qualifié qui voit les portes de l'emploi se fermer devant lui. Elle n'est pas la même pour une femme cadre se heurtant au plafond de verre de la promotion professionnelle et pour une ouvrière confrontée à la précarité et à la double journée de travail. L'expérience de la discrimination a peu de chances d'être identique pour des homosexuels(elles) soumis(es) aux ricanements de leurs collègues et pour des immigrés enfermés dans des « ghettos urbains ». Les personnes concernées ne sont pas que des discriminés, ce sont aussi des travailleurs, des jeunes et des adultes, des habitants des villes et des campagnes, des croyants et des gens indifférents aux religions. Dans tous les cas, elles doivent « faire avec » et construire une expérience qui leur permette non seulement de vivre le mieux possible, mais aussi de ne jamais se laisser assigner une identité qui les invalide.

Il nous faut accepter la diversité de l'expérience des discriminations, tout en surmontant les risques d'éclatement et de dispersion que cette diversité implique. Contre le risque de se perdre en voulant prendre une photo si grande et si précise qu'elle ne tiendrait dans aucun cadre, nous avons fait une série de choix. Comme il n'est pas possible de décrire toutes les discriminations, nous avons ciblé la recherche sur trois grands groupes : les minorités (les migrants et les descendants de migrants « non blancs » et de groupes perçus comme culturellement différents), les femmes et les minorités sexuelles. Ce travail laisse donc de côté bien des expériences de la discrimination, notamment celles qui

4. Ce travail n'est pas le premier de ce type. Citons notamment Philomena Essed, *Understanding Everyday Racism. An Interdisciplinary Theory*, Londres, Sage Publications, 1991.

tiennent aux handicaps, aux maladies et à divers attributs physiques des individus, car il ne semblait pas raisonnable de vouloir embrasser toutes les discriminations identifiées par la loi. En fait, le cœur de la recherche, la majorité des 180 entretiens qui en sont la base, est consacré aux personnes discriminées en raison de leur « race », de leur culture et de leurs origines. Ce choix paraissait s'imposer à cause de la place de ces discriminations dans la vie politique et sociale française. Mais de nombreux entretiens ont été consacrés aux femmes, notamment aux femmes qui entreprennent une carrière politique. Nous en avons aussi réalisé avec des homosexuels(elles) et des personnes transgenres. Si nous avons ciblé ces trois publics, ce n'est pas pour les comparer directement, mais pour multiplier les situations et les expériences afin de mettre en évidence des éléments relativement stables de l'expérience des discriminations. N'oublions pas que les différences entre les individus appartenant aux mêmes collectifs sont toujours plus grandes que celles qui distinguent ces collectifs. Aussi ce texte n'est pas un livre sur les femmes, les minorités sexuelles, les Arabes et les Noirs..., sur des ensembles profondément réifiés, c'est un livre sur la manière dont les personnes discriminées pour tout un ensemble de raisons vivent ces discriminations.

Les quatre premiers chapitres du livre sont consacrés à l'expérience même des discriminations. Nous partirons des figures très singulières pour lesquelles les discriminations fondent des « expériences totales », emportant l'intégralité du vécu des individus, de ce qui sous-tend la manière dont les personnes se définissent et construisent leur rapport au monde. Mais ces figures totales ne sont qu'une des modalités de l'expérience des discriminations. En effet, les liens entre les discriminations, d'une part, et les stigmatisations subies, d'autre part, sont plus distendus qu'il n'y paraît : alors que certains individus et certains groupes se sentent discriminés *et* stigmatisés, ce qui peut conduire vers une expérience totale, d'autres ont l'impression d'être discriminés sans se sentir pour autant stigmatisés, alors que d'autres encore se sentent stigmatisés mais faiblement discriminés. Il résulte de cette relative distance entre discrimination et stigmatisation un

sentiment d'incertitude. Au fond, la plupart des personnes se demandent « pourquoi moi ? » et si ce qui leur arrive est bien « réel ». C'est pour cette raison que l'expérience d'une discrimination procède d'un choc et d'une interrogation essentielle tenant au fait que la manière dont le sujet se voit ne correspond pas à celle dont les autres le voient. Cette dissociation est sans doute l'épreuve subjective fondamentale des discriminations. Elle oblige les individus à déployer une multitude de stratégies qui vont de l'évitement du conflit à l'affrontement en passant par l'humour ; elle les oblige aussi à un effort supplémentaire, celui de se définir de manière autonome et singulière contre les assignations identitaires hostiles, mais aussi contre les assignations communautaires qui les enferment dans une identité. Alors que la rhétorique politique voit souvent dans la résistance aux discriminations des mécanismes communautaires, voire communautaristes, les personnes concernées y voient surtout l'obligation d'être des individus et surtout pas des victimes.

Les trois chapitres suivants portent sur les conditions sociales déterminant la nature de l'expérience des discriminations. Trois grandes dimensions seront examinées, notamment parce qu'elles ont des effets relativement paradoxaux. Les individus et les groupes les plus discriminés, si l'on en croit les mesures objectives, ne sont pas nécessairement ceux qui éprouvent les sentiments de discrimination les plus intenses. Ainsi ceux qui se vivent comme des immigrés relativement marginalisés se sentent beaucoup moins discriminés que les membres de minorités, souvent les enfants des immigrés, qui exigent d'être traités comme tous les autres Français parce qu'ils se sentent « assimilés » et parfaitement égaux et semblables à tous. De la même manière, il semble que l'intensité du sentiment de discrimination soit plus forte vers les sommets de la hiérarchie sociale que dans les catégories moins favorisées où la discrimination n'est qu'une injustice parmi bien d'autres. La nature des marchés du travail joue aussi un rôle. Les marchés du travail segmentés en termes ethniques et sexuels peuvent être perçus comme moins discriminants que les marchés ouverts où les discriminations sont moins fortes, mais plus éprouvantes pour les individus. Enfin, en comparant l'école et l'hôpital, nous montrerons que les

discriminations y sont vécues de façons très différentes en raison des valeurs et des mécanismes mêmes de la production des inégalités qui président au fonctionnement de ces deux institutions.

Les deux derniers chapitres de ce livre sont consacrés aux effets des cadres réglementaires et des luttes contre les discriminations. Nous essaierons d'expliquer pourquoi le monde des médias et des industries culturelles a vu croître très sensiblement la représentation de la diversité ethnoculturelle, tandis que, dans le monde politique, pourtant régi par la loi sur la parité, les femmes ont beaucoup de mal à accéder aux responsabilités. Dans ces deux cas contrastés, l'intensité des stigmates et des préjugés semble beaucoup moins décisive que la nature des règles du jeu : le marché ouvert des médias et des industries culturelles offre des opportunités aux minorités alors que le marché fermé et fortement contrôlé de la vie politique offre moins de places aux challengers. Enfin, en nous appuyant sur un travail mené avec un groupe de militants de Boulevard des potes, une association de lutte contre les discriminations, nous analyserons les mécanismes de la lutte contre les discriminations. D'un côté, le combat pour l'égalité démocratique se heurte à de nombreux obstacles comme la difficulté de construire des plaintes juridiques et la faiblesse d'une conscience commune des discriminations. D'un autre côté, la lutte pour la reconnaissance des identités culturelles se heurte au refus des assignations identitaires et au fait que les personnes discriminées se perçoivent d'abord comme des individus réclamant le droit de se définir eux-mêmes. C'est dans ces tensions et ces difficultés que les discriminations s'imposent comme des enjeux transformant profondément notre société.

## L'HYPOTHÈSE DE LA BONNE FOI

Le chercheur qui étudie l'expérience des discriminations est soumis aux mêmes interrogations que les personnes qu'il rencontre. De même que les individus se demandent souvent ce qui leur est arrivé, le chercheur se demande si, dans certains cas, les victimes des discriminations ne sous-estiment pas les injustices et les stigmates qu'elles subissent. Sommes-nous face à un méca-

nisme de déni conduisant les personnes discriminées à ne pas voir ou à refuser de voir ce qui leur arrive afin de préserver une image positive d'elles-mêmes et, plus simplement, de ne pas se laisser « pourrir la vie »<sup>5</sup> ? Il est très vraisemblable que ce mécanisme existe parce que les individus répugnent à se définir comme des victimes, parce qu'ils préfèrent l'évitement au conflit, parce que, de toute façon, il n'y aurait rien à faire<sup>6</sup>. Alors, on allège la charge, on fait l'hypothèse de l'accident de parcours, on imagine que c'est d'autre chose qu'il s'agit, d'une plaisanterie amicale, d'une lacune de son dossier... Dans d'autres cas, au contraire, le chercheur peut se demander si la personne interrogée n'en fait pas trop, si elle ne voit pas des discriminations et des agressions partout et tout le temps, y compris là où, pour un regard extérieur, il n'y aurait pas matière à réagir. Parce que la personne a été une fois au moins rejetée, humiliée, blessée, tout ce qui lui arrive est dès lors perçu comme une nouvelle preuve de discrimination. Dans ce cas, toutes les inégalités, tous les petits accrochages de la vie quotidienne et toutes les épreuves sont interprétés comme des discriminations. Tout est ressenti ainsi puisque la personne sait que les catégories qui discriminent sont là indépendamment de la volonté de mettre à l'écart et de blesser.

Le « déni » et la « paranoïa » sont donc, l'une et l'autre, des composantes essentielles de l'expérience individuelle des discriminations. Mais elles ne sont pas des pathologies et des mensonges, ou alors, elles doivent être tenues pour des mensonges de bonne foi que l'on s'adresse à soi-même<sup>7</sup>. C'est pour cette raison que le sociologue ne doit pas, d'ailleurs il ne le pourrait pas, se transformer en juge d'instruction mettant en regard les propos

5. Didier Fassin, « Du déni à la dénégation », in Didier Fassin, Éric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, 2006.

6. Henri Eckert et Jean-Luc Primon notent que seulement 12 % des jeunes pensent avoir été discriminés, mais que les entretiens démontrent une répugnance à utiliser le mot malgré l'insistance de l'enquêteur et alors même que les faits évoqués pourraient relever de discriminations. Voir « Introduction : enquêter sur le vécu des discriminations », *Agora Débats/Jeunesses*, n° 57, 2011/1, p. 53-61.

7. D'un point de vue sartrien, il s'agit plutôt de mauvaise foi puisque le sujet se ment à lui-même, ce qui ne veut pas dire qu'il n'est pas sincère puisqu'il croit à ses propres mensonges.

des acteurs et la réalité des faits et des événements qu'ils relatent. Comment juger si la plaisanterie rapportée par une personne était raciste, sexiste, homophobe ou si elle n'était qu'une plaisanterie ? Comment juger si le refus d'emploi était illégitime ou s'il était fondé sur les lacunes du candidat ? Non seulement, il faudrait juger des intentions du discriminateur, du contexte et de toutes les qualités de la personne concernée, mais il faudrait aussi faire comme si l'interaction en cause n'était pas inscrite dans l'histoire d'une vie qui lui donne du sens. L'enquête sociologique n'est pas une enquête de police et ce que l'on y enregistre c'est la manière dont les individus perçoivent leur vie. Le fait que les malades soient peu portés à décrire les discriminations hospitalières ne veut pas dire que l'hôpital ne discrimine pas, mais cela signifie que la condition de malade et la relation médicale ne laissent guère émerger un tel sentiment. À l'opposé, le fait que les élèves issus de l'immigration soient souvent tentés de penser leur parcours scolaire en termes de discrimination signifie que le fonctionnement de l'école et sa manière de produire des inégalités sont interprétés en ces termes. Mais tout ceci ne prouve pas que, de manière objective et mesurable, l'hôpital discrimine moins que l'école ; en revanche, on voit que l'expérience se construit de manière contrastée dans les deux institutions. Il nous faut donc admettre que l'expérience sociale est une activité normative et cognitive (de définition de la réalité) qui procède de conditions sociales mais qui ne les reflète pas mécaniquement. Or, ce qui compte dans la vie, ce sont moins les inégalités objectives et mesurées que les inégalités vécues comme injustes et intolérables parce qu'elles ont un effet réel sur les conflits et l'organisation des sociétés.

De la même manière que nous faisons l'hypothèse de la bonne foi des acteurs, nous avons choisi d'en adopter le vocabulaire. Pourtant ce choix n'allait pas de soi car les mots eux-mêmes jouent un rôle central dans la formation des stéréotypes et des stigmates. Cette fonction se déploie d'abord dans un effet de naturalisation des identités dont on oublie qu'elles sont des constructions culturelles et sociales. Faut-il alors mettre des guillemets à tous les mots pour montrer que l'on ne naturalise pas les catégories de perception et que l'on n'est pas dupes des connotations

généralement négatives qui leur sont attachées ? Afin de montrer que ces catégories ne sont que des constructions historiques et des regards sociaux, faut-il écrire « vu comme un Noir » ou « se voyant comme une femme » ? Dans ce cas, aucune notion n'échapperait aux guillemets constructivistes puisqu'il va de soi que tous les objets sociaux sont des constructions sociales donnant une valeur aux acteurs sociaux et à leurs relations. Pourquoi ne pas écrire « vieux », « jeunes », « riches » et « pauvres » puisqu'il ne s'agit là que de mots ?

La sagesse invite à utiliser le langage des acteurs en sachant que ce langage est celui de la perception du monde à travers des catégories, catégories efficaces puisque ayant des effets réels sans être pour autant la totalité de la réalité. Elle ne suppose pas que le chercheur y croit, pas plus d'ailleurs que les acteurs, qui mesurent parfaitement le poids des mots. Aussi, même si nous savons parfaitement que les races sont des constructions sociales et, plus encore, des constructions visant souvent à hiérarchiser des inégalités, nous n'écrivons pas systématiquement le mot race entre guillemets parce que les individus parlent ainsi des autres et d'eux-mêmes<sup>8</sup>. Quand les personnes rencontrées construisent leur identité et le monde social en parlant des Arabes, des Français, des Blancs, des Noirs, des femmes, des homos... il paraît plus juste de rendre compte de ces catégories de construction du monde social que de s'épuiser à utiliser un vocabulaire tellement abstrait et précautionneux qu'il finit par participer aux stigmates qu'il dénonce. La lutte des mots est sans doute importante, mais on sait que la transformation des aveugles en non-voyants n'a pas été aussi décisive qu'on pouvait le penser, sans compter que les discriminés peuvent retourner à leur avantage les mots infâmes<sup>9</sup>.

Le fait de croire dans la bonne foi des personnes interrogées et de reprendre leur vocabulaire ne signifie pas que ce livre soit

8. On peut utiliser le mot race sans penser que les races existent vraiment et sans leur accorder de fondements biologiques. Cf. Fredrik Barth, « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Philippe Poutignat, Jocelyne Streiff-Fernart (dir.), *Les Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995, p. 203-249.

9. Christian Poiret, « Le retour de la catégorie "Noirs" dans l'espace public français », *Migrations Société*, n° 131, 2010, p. 69-85.

un simple recueil de témoignages. Il est toujours possible de situer les récits des acteurs et de les mettre en regard des informations sociales dont on dispose. Il est toujours possible de demander aux individus de s'expliquer et de justifier leurs opinions. Il est aussi nécessaire de comparer les cas et les situations, d'évaluer les similitudes et les singularités. De nombreux entretiens ont été réalisés par les auteurs de ce livre, mais afin de ne pas introduire un biais tenant à l'identité sociale et au statut des chercheurs, des entretiens ont été conduits par des étudiants avancés du département de sociologie et de l'Institut de sciences politiques de Bordeaux dont quelques-un(e)s appartenaient aux groupes discriminés. Quelques entretiens ont été aussi réalisés en Suisse. Afin de n'être pas enfermés dans de simples témoignages individuels, nous avons aussi construit des débats collectifs, des interventions sociologiques<sup>10</sup>, avec des groupes qui ont reçu des interlocuteurs pour mettre leurs idées et leurs représentations à l'épreuve d'autres idées et d'autres expériences<sup>11</sup>. Bref le fait de prendre au sérieux ce qui est dit par les acteurs sociaux ne suppose pas que les chercheurs soient naïfs et que les acteurs ne s'interrogent pas sur eux-mêmes. Ce sont ces doutes et ces questions qui sont au cœur de ce livre afin de savoir ce que les discriminations font aux individus, mais aussi ce que les individus font des discriminations.

10. Alain Touraine, *La Voix et le Regard*, Paris, Seuil, 1978 ; Olivier Cousin, Sandrine Rui, *L'Intervention sociologique*, Rennes, PUR, 2010.

11. Voir la note méthodologique en annexe, p. 341.

## Expériences totales

Quand les individus pensent que les discriminations qu'ils subissent envahissent toute leur existence, quand elles concernent toutes les sphères de leur vie, quand elles embrassent la totalité de leur subjectivité et de leur rapport au monde, il se forme une expérience totale de la discrimination. Toutes les relations aux autres sont perçues comme inégalitaires, stigmatisantes et injustes ; au-delà de la diversité des rencontres et des interactions, elles apparaissent comme le déploiement d'une discrimination fondamentale. Pour que se forme une expérience totale, il faut que toutes les discriminations et toutes les stigmatisations vécues par un individu embrassent tous les aspects de la vie afin de devenir un principe de compréhension du monde, des autres et de soi. Il faut que les discriminations et les stigmatisations s'agrègent pour fonctionner comme l'équivalent subjectif d'une ségrégation légale et totale. Alors, la personne discriminée se perçoit de la même manière que le jeune Richard Wright dont la totalité de l'expérience était racialisée et dont la subjectivité était dominée par une ségrégation devenue une seconde nature dont il lui a fallu se défaire pour accéder à la conscience de sa propre valeur<sup>1</sup>.

Nous distinguerons trois grandes modalités de cette expérience totale. La première est celle de la *colère* des jeunes hommes dont la vie a été marquée par le ghetto. La deuxième figure est celle de l'*écrasement* et de la destruction de soi : le sujet ne parvient pas à résister à la discrimination et aux stigmates qui l'anéantissent.

1. Richard Wright, *Black Boy*, Paris, Gallimard, 1947 ; *Un enfant du pays. Native Son*, Paris, Gallimard, 1987.

Enfin, il existe une expérience totale mais invisible, celle de la *réclusion*, du placard dans lequel l'individu cache aux autres et à lui-même ce qu'il est afin de se protéger des risques de discrimination et de stigmatisation qui le menacent.

Ces trois figures de l'expérience totale sont des cas purs, des figures extrêmes de la discrimination, figures qu'il nous faut présenter en ouverture de cette recherche pour deux raisons principales. La première est que ces expériences totales existent et ne doivent pas être oubliées, même quand elles ne suffisent pas à définir toutes les manières d'éprouver la discrimination. La seconde tient à ce que ces expériences totales permettront de mettre en évidence des modalités plus complexes, plus éclatées et plus diverses de la discrimination. En ce sens, elles sont un point d'appui et une référence qui nous aideront à dessiner la totalité du spectre des manières dont sont vécues les discriminations dans une société qui les engendre et les condamne tout à la fois.

## La colère

### LE GHETTO

Pour comprendre la colère de Nordine, il faut la situer dans le ghetto où elle se forme et s'exprime, parfois dans ce qu'on appelle des « émeutes urbaines ». On peut toujours discuter de la question de savoir s'il est légitime de parler de ghetto pour caractériser certains quartiers populaires français en arguant que le « vrai ghetto », le ghetto noir de grandes villes américaines, suppose une homogénéité ethnique, en fait raciale, que l'on ne retrouve pas aussi parfaitement constituée dans les quartiers populaires français pourtant perçus comme tels<sup>2</sup>. Mais il est moins pertinent de discuter de la pureté chimique d'un fait social que d'observer simplement qu'un certain nombre de quartiers

2. Loïc Wacquant, *Parias urbains. Banlieues, ghettos, État*, Paris, La Découverte, 2006.



